

MANUEL
DES
EXPRESSIONS VICIEUSES
LES PLUS FRÉQUENTES.

A

ACCULER. Corruption du verbe ÉCULER.

ACTION (CROSS). ACTION EN RECONVENTION ou RECONVENTIONNELLE, c'est-à-dire ce qui a lieu devant un tribunal lorsque la demande du défendeur a de la connexité avec la demande principale. Ce terme de jurisprudence paraît inconnu à nos avocats, qui ne se servent que de l'expression anglaise.

ADONNER (S'). Ne doit se dire que dans ce sens : S'ADONNER à une passion, à un vice, mais on le substitue souvent aux mots "par hasard" dans cette phrase : "Je m'*adonnais* à passer par là."

ADRESSER. Ne dites pas *adresser* une assemblée, une réunion ; c'est le verbe HANGER dont il faut se servir en ce cas.